

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	5 401	5 401					
	Frais de développement	4 843 518	4 480 025	363 492	357 161	6 332	1.77	
	Concessions, brevets et droits similaires	73 637	44 241	29 395	26 017	3 378	12.99	
	Fonds commercial (1)	2 006 110	2 006 110					
	Autres immobilisations incorporelles	1 484 294	1 119 743	364 551	416 629	52 079	12.50	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	2 942 685	2 535 172	407 514	1 081 432	673 918	62.32	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	16 227 673	7 087 519	9 140 154	8 479 883	660 271	7.79		
Créances rattachées à des participations	7 417 317	267 127	7 150 190	6 131 978	1 018 211	16.60		
Autres titres immobilisés				475 000	475 000	100.00		
Prêts								
Autres immobilisations financières	430 540	87 500	343 040	192 803	150 237	77.92		
Total II	35 431 174	17 632 838	17 798 336	17 160 904	637 432	3.71		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 333 907	65 107	1 268 801	1 287 761	18 961	1.47	
	Autres créances	244 855	3 047	241 808	276 584	34 776	12.57	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	917 231	27 795	889 436	73 339	816 097	NS		
Disponibilités	209 385		209 385	911 518	702 133	77.03		
Charges constatées d'avance (3)	300 432		300 432	343 019	42 586	12.42		
Total III	3 005 810	95 949	2 909 861	2 892 221	17 641	0.61		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)	100 150		100 150	29 400	70 750	240.65	
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	38 537 135	17 728 787	20 808 347	20 082 524	725 823	3.61		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

233 333

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 031 616)	2 031 616	8 816 988	6 785 372	76.96
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 764 106	37 406 746	2 642 640	7.06
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	102 296	102 296		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	231 517	231 517		
	Report à nouveau	15 056 542	22 584 471	7 527 930	33.33
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 788 232	9 932 002	3 143 771	31.65
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	36 089	17 668	18 421	104.26	
Total I	15 320 850	14 058 741	1 262 109	8.98	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées		417 371	417 371	100.00
Total II			417 371	417 371	100.00
PROVISIONS	Provisions pour risques	226 812	594 970	368 159	61.88
	Provisions pour charges				
	Total III	226 812	594 970	368 159	61.88
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	3 523 006	2 940 000	583 006	19.83
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	45 674	308 970	263 296	85.22
	Concours bancaires courants	1 767	2 162	396	18.29
	Emprunts et dettes financières diverses	663	11 093	10 430	94.02
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 037 228	1 040 280	3 052	0.29
	Dettes fiscales et sociales	648 102	632 565	15 537	2.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	4 246	76 372	72 126	94.44	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 260 686	5 011 442	249 243	4.97
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	20 808 347	20 082 524	725 823	3.61	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 260 686

5 011 442

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises				43		43	100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	728 558	24 805	753 363	1 030 608		277 245	26.90
Chiffre d'affaires NET	728 558	24 805	753 363	1 030 651		277 288	26.90
Production stockée							
Production immobilisée			111 038	122 814		11 776	9.59
Subventions d'exploitation			372 871	14 000		358 871	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			915 347	957 173		41 826	4.37
Autres produits			282 195	739		281 455	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 434 814	2 125 378		309 436	14.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				58 827		58 827	100.00
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			695	22 502		21 807	96.91
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 131 819	3 606 736		474 917	13.17
Impôts, taxes et versements assimilés			48 727	71 746		23 019	32.08
Salaires et traitements			1 907 277	2 267 500		360 223	15.89
Charges sociales			828 017	997 504		169 487	16.99
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			879 303	1 368 858		489 555	35.76
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 036	10 375		340	3.27
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 012	1 813		801	44.19
Total des Charges d'exploitation (II)			6 806 886	8 405 860		1 598 974	19.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 372 072	6 280 482		1 908 409	30.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	42 702	81 480	38 778	47.59
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 392	10 264	5 872	57.21
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 063 346	127 725	935 622	732.53
Différences positives de change	969	90 868	89 899	98.93
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 345	4 229	1 884	44.55
Total V	1 113 754	314 566	799 188	254.06
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 179 644	2 932 810	753 166	25.68
Intérêts et charges assimilées (4)	55 565	139 806	84 241	60.26
Différences négatives de change	597	157 371	156 774	99.62
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 116	11 248	4 132	36.74
Total VI	2 242 921	3 241 235	998 314	30.80
2. Résultat financier (V-VI)	1 129 167	2 926 669	1 797 501	61.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 501 240	9 207 150	3 705 911	40.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	632 228	119 268	512 960	430.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	368 159	451 944	83 786	18.54
Total VII	1 000 387	571 212	429 175	75.13
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	246 785	140 190	106 596	76.04
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 810 925	329 254	1 481 671	450.01
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	51 916	572 545	520 630	90.93
Total VIII	2 109 626	1 041 989	1 067 637	102.46
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 109 239	470 777	638 462	135.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	177 753	254 075	76 322	30.04
Total des produits (I+III+V+VII)	4 548 955	3 011 156	1 537 798	51.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 337 186	12 943 159	1 605 972	12.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 788 232	9 932 002	3 143 771	31.65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 179 658 188 008

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 42 702 81 480

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 20 808 347.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 753 363.25 Euros et dégagant un déficit de 6 788 231.65- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1) ACQUISITION DU SOLDE DES ACTIONS DE LA SOCIETE PIXIEL

DELTA DRONE a procédé en avril 2019 à l'acquisition du solde des actions de la société PIXIEL, afin de porter la participation du Groupe dans le capital de cette dernière de 36,89 à 100 %.

Ladite acquisition s'est effectuée selon les modalités suivantes :

- Paiement en numéraire des actions avec un versement de 400 K€ ;
- Complément de prix possible à verser conditionné par l'issue d'une procédure judiciaire en cours à l'encontre d'un tiers.

2) CESSION DE 49 % DU CAPITAL DE LA SOCIETE DELTA DRONE MAROC

Comme annoncé lors de la publication des comptes semestriels 2019, au titre des événements postérieurs à l'arrêté des comptes, DELTA DRONE a cédé en août, 49 % du capital de sa filiale DELTA DRONE MAROC à un partenaire stratégique, le groupe privé marocain EM DIGITAL, présent dans les secteurs de l'énergie, des télécoms et des technologies de l'information (IT).

EM DIGITAL est un groupe privé marocain, travaillant avec les principaux acteurs privés et publics du Royaume et implantés pour la plupart dans de nombreux pays en Afrique. Il est à noter que, parmi les clients de EM DIGITAL, figurent les plus grandes signatures des secteurs à fort potentiel que sont les mines et l'énergie.

Après plusieurs mois de préparation et de mise en place d'une nouvelle organisation, DELTA DRONE MAROC est en place pour devenir un centre de profit, dont l'offre est essentiellement basée sur deux solutions professionnelles issues du portefeuille DELTA DRONE : la solution de sécurité ISS SPOTTER et la solution ROCKETMINE pour le secteur minier.

3) REDUCTION DE CAPITAL DE LA PERIODE :

A la suite de l'Assemblée générale extraordinaire, tenue sur seconde convocation le 18 novembre 2019, le Conseil d'administration usant de la délégation qui lui a été confiée, a procédé à la réduction de la valeur nominale des actions DELTA DRONE, portant

cette dernière de 0,10 € à 0,01 €. Cette opération a été réalisée au travers d'une réduction de capital par l'apurement d'une partie des pertes antérieures.

4) FIN DU CONTRAT D'OCABSA D'OCTOBRE 2016 ET SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT OCEANE ET D'UN CONTRAT ORNAN

CONTRAT OCABSA D'OCTOBRE 2016

Afin de permettre le développement du Groupe dont DELTA DRONE est la société mère, et le financement de ses activités, le troisième contrat d'OCABSA, d'octobre 2016, a donné lieu à l'émission, sur 2018, de 1 020 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale.

En date du 4 février 2019, DELTA DRONE a annoncé par voie de communiqué de presse la dernière émission de 300 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale, marquant ainsi la dernière étape du contrat OCABSA d'octobre 2016, et au terme de laquelle la société a exprimé son souhait de ne plus recourir à ce type de financement dilutif pour les actionnaires.

Concomitamment, suivant la délégation votée par l'Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2018, le Conseil d'Administration a décidé le 1er février 2019, l'attribution de Bons de Souscription d'Actions (BSA) gratuits pour l'ensemble des actionnaires.

Cette opération a été réalisée en deux volets :

a) Chaque actionnaire de DELTA DRONE s'est vu attribuer gratuitement un BSA dénommé « BSA J » pour une action détenue de DELTA DRONE au 15 février 2019. Trois BSA J permettant de souscrire une action DELTA DRONE au prix d'exercice de 0,093 €. Ainsi théoriquement, l'exercice de l'ensemble des BSA J doit concourir à une augmentation de capital de 3 194 743,44 €, soit la création de 34 352 080 actions nouvelles.

b) Le Conseil d'administration souhaitant favoriser les actionnaires les plus engagés aux côtés du Groupe pour participer à son développement.

Ainsi, durant une période de deux mois courant à partir du premier jour de cotation des BSA J sur EURONEXT GROWTH, tout actionnaire procédant à l'exercice des BSA J dans les conditions précitées sera détenteur d'une action nouvelle, à laquelle est attachée un BSA gratuit permettant la souscription d'une nouvelle action de DELTA DRONE. Ce nouveau BSA, dénommé « BSA Y » est fongible avec les 22 058 823 BSA créés le 1er février 2019 dans le cadre du dernier tirage du programme d'OCABSA.

Un BSA Y permet de souscrire une action DELTA DRONE au prix d'exercice de 0,136 €. Ainsi, théoriquement, l'exercice de l'ensemble des BSA Y doit concourir à une augmentation de capital de 4 671 882,88 €, soit la création de 34 352 080 actions nouvelles.

Les BSA Y présentent exactement les mêmes caractéristiques que les 22 058 823 BSA

créés le 1er février 2019, à savoir, une durée d'exercice de 4 ans, soit une caducité fixée au 31 janvier 2023. Ils ont été admis à la cote sur EURONEXT GROWTH.

L'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 des conversions de BSA J et de BSA Y est la création de 16 729 666 nouvelles actions.

CONTRAT OCEANE DE JUIN 2019 :

En date du 28 juin 2019, la société DELTA DRONE a émis 341 946 obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE ») représentant un emprunt obligataire de 2 632 984,20 euros et a racheté l'intégralité des BSA en circulation émis au profit de YORKVILLE dans le cadre du tirage des huit premières tranches de financement de l'opération d'OCABSA mise en place le 27 octobre 2016 (et qui se trouve ainsi soldée, à l'exception des 180 OCA encore en circulation au 30 juin 2019), soit 39 064 042 BSA, contre paiement d'une somme de 394 689 euros payée par compensation de créance avec une partie du prix de souscription des OCEANE.

Il est précisé que les OCEANE ont été intégralement souscrites par le fonds YA II PN, Ltd, dans le cadre d'une émission réservée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan 2020-2021 (annoncé par voie de communiqué de presse en date du 10 juin 2019) qui vise à atteindre à horizon 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 30 M€, une marge d'exploitation positive de 10 % et une activité hors de France représentant 30 % du total.

Pour assurer le succès de ce plan, il est nécessaire de renforcer les ressources financières du groupe, afin d'être en mesure de financer avec sérénité les investissements et le BFR (Besoin en Fonds de Roulement) induits ;

Par ailleurs, l'opportunité de procéder au rachat des 39 064 042 BSA, qui étaient détenus par YORKVILLE à l'issue des tirages d'OCABSA entre octobre 2016 et juin 2019, est en ligne avec la volonté de maîtriser l'impact dilutif des instruments financiers en circulation puisque sur ces BSA rachetés, un conseil d'administration de début juillet 2019 en a annulé 26 718 363. Seuls ceux de la tranche 8, soit 12 345 679 restent en circulation au 31 décembre 2019.

Les principales caractéristiques des OCEANE sont consultables sur le site www.deltadrone.com.

Au 31 décembre 2019, le montant des OCEANE non encore converties s'établit à 1 623 006 euros.

CONTRAT ORNAN DE DECEMBRE 2019 :

Conformément à la délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Delta Drone le 18 novembre 2019, aux termes de sa 6ème résolution, le Conseil d'Administration a, le 29 novembre 2019 :

- Approuvé le principe d'une émission de 300 bons d'émission lesquels donnent lieu, sur exercice, à l'émission de 300 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles (les « ORNAN ») assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal maximal de 3 M€ au profit du fonds d'investissement YA II PN, LTD., fonds géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors, et
- Délégué au Président Directeur Général le pouvoir de décider le lancement de cette opération, d'en arrêter les termes définitifs et d'émettre les Bons d'Emission.
- Faisant usage de la subdélégation qui lui a été accordée par le Conseil d'Administration du 29 novembre 2019, le Président Directeur Général a décidé ce jour le lancement de cette opération, d'en arrêter les termes définitifs et d'émettre lesdits Bons d'Emission.

Les ORNAN sont à émettre en deux Tranches. Le montant nominal total de la première Tranche est égal à 2 M€. Le montant nominal total de la deuxième Tranche sera égal à 1 M€.

Les principales caractéristiques des ORNAN sont consultables sur le site www.deltadrone.com.

La première tranche d'ORNAN a été émise en date du 3 décembre 2019 et a donné lieu à l'émission de 16 949 152 BSA.

Au 31 décembre 2019, le montant des ORNAN non encore converties s'établit à 1 900 000 euros.

5) RATIONNALISATION DES SITES DES ACTIVITES :

Dans la continuité des efforts conduits sous l'égide de la direction depuis 2018, et compte tenu de l'ouverture du nouveau site de Dardilly (retardée de quelques semaines du fait de la crise sanitaire), la société vise à horizon mi-2020 de ne plus avoir qu'un site en France, à Dardilly (pour mémoire, DELTA DRONE avait 4 sites en France début 2018).

Ces efforts de réorganisation entraînent mécaniquement à terme une économie significative de charges (loyers, frais de gestion, liaisons télécom & Internet, frais de déplacements, etc.). Ils conduisent également au départ de certains salariés et à une simplification de l'organigramme. Dès à présent une réduction des charges courantes de la société a été évaluée à une enveloppe (sur base annuelle) de l'ordre de 432 K€.

La rationalisation des activités a entraîné également l'avancement de discussions en vue de la cession de l'entité HYDROGEOSPHERE. Cette cession pourrait intervenir au cours du 1er semestre 2020. Afin d'en faciliter la mise en œuvre, la décision de recapitalisation de la société HYDROGEOSPHERE a été prise. Ainsi le compte courant détenu par DELTA DRONE fera l'objet d'une intégration en capital social au travers d'une opération dite de « coup d'accordéon ». Cette opération étant à réaliser sur 2020, les comptes 2019 de DELTA DRONE intègrent la dépréciation des titres et

du compte courant afférents à HYDROGEOSPHERE, ce qui représente une charge de 563 680 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1) INCIDENCES DE LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID 19

Il est encore prématuré d'évaluer précisément l'incidence de la crise sanitaire liée au COVID 19. Toutefois, la suspension de différentes missions pourrait impacter le niveau d'activité du premier trimestre, voire des 6 premiers mois de l'exercice en cours, sans qu'à l'heure actuelle, ne puissent être évaluées les conséquences financières de ce fait, en l'absence de visibilité quant à la durée que pourrait avoir à la crise sanitaire actuelle.

Néanmoins, au niveau de l'organisation interne de DELTA DRONE, des mesures ont été prises à la suite de la mise en place, depuis plusieurs mois, de procédures internes strictes. Ainsi, un PCA (Plan de Continuation d'Activité), une charte informatique Groupe et une cellule de veille en cas de crise, organisée par le Security Manager du Groupe, ont permis de prendre très tôt les dispositions adaptées au contexte et à son évolution.

Parallèlement, la direction a veillé à ne pas différer de manière systématique et massive la plupart de ses engagements financiers (fournisseurs, prestataires, organismes et administrations), de manière à ne pas créer, au moment de la sortie de crise, un effet d'étranglement lié à l'accumulation de charges restant à décaisser. Afin de ne pas obérer l'avenir de la société et de garantir sa capacité financière, des mesures ont été également mises en œuvre afin de disposer des ressources financières nécessaires à assurer sa continuité d'exploitation.

Compte tenu des mesures de confinement, les principales décisions prises en interne consistent au recours systématique au télétravail couplé à des prises de congés payés. Marginalement, le recours au chômage partiel est effectué lorsqu'aucune activité ne peut être effectuée du fait de la nature des missions à réaliser. Quelques arrêts maladie ont été également enregistrés, principalement dans le cadre du mécanisme de la « garde d'enfants ».

2) EXERCICE DE LA SECONDE TRANCHE D'ORNAN POUR UN MONTANT DE 1 M€

Conformément aux dispositions du contrat d'ORNAN signé le 2 décembre 2019 avec le fonds Yorkville Advisors, et dont les caractéristiques précises figurent dans le communiqué de presse daté du 3 décembre 2019, la seconde tranche de 1 M€ a été souscrite en date du 21 janvier 2020. Elle correspond aux 100 dernières ORNAN prévues au contrat, auxquelles sont attachés 10 638 297 BSA.

3) ARRIVEE A TERME DE LA PERIODE D'EXERCICE DES BSA J

Les BSA J concernaient tous les actionnaires de Delta Drone. Ils correspondaient à une attribution gratuite de 1 BSA pour 1 action détenue, soit 103 056 240 BSA J attribués en février 2019. Cotés sur Euronext Growth sur une ligne spécifique intitulée « BSA J » (ISIN FR0013400983), la durée de vie des BSA J étaient fixée à 12 mois, soit jusqu'au 18 février 2020.

Au terme de la période de vie des BSA J, le bilan est le suivant :

- 64 645 761 BSA J ont été exercés, soit 62,7% des BSA J attribués,
- L'exercice des BSA J a entraîné la création de 21 548 587 actions nouvelles, compte tenu de la parité de 3 BSA J pour 1 action nouvelle,
- Durant la période d'accélération (cf. communiqué du 4 février 2019), 11 479 612 BSA J ont été exercés, entraînant la création de 11 479 612 BSA Y,
- La création des 21 548 587 actions nouvelles a eu pour conséquence le renforcement des fonds propres à hauteur de 2 M€.

4) RENOUELEMENT DU LABEL « ENTREPRISE INNOVANTE »

DELTA DRONE a obtenu en date du 25 mars 2020, le renouvellement de sa qualification « Entreprise innovante » délivrée par Bpifrance pour une période de trois ans.

Comme stipulé dans l'attestation officielle de qualification, les services compétents de Bpifrance « reconnaissent le caractère innovant des produits, procédés ou techniques développés par Delta Drone. La reconnaissance de ce caractère innovant est définitivement acquise vis-à-vis de tout FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation) ayant procédé à un investissement dans le capital de Delta Drone dans un délai de trois ans à compter de la présente décision ».

L'obtention de ce label récompense la pertinence et l'implication de Delta Drone dans la Recherche & Développement pour concevoir des solutions sur-mesure à destination de ses marchés cibles et au travers de la mise au point de ses solutions innovantes utilisant des drones.

5) SECURISATION DE L'APRES CRISE SANITAIRE ET DU FINANCEMENT DU GROUPE

Comme indiqué lors de l'exposé de l'incidence de la crise sanitaire COVID 19, la direction de DELTA DRONE a pour souci permanent depuis le début du mois de mars 2020, de mettre en place non seulement les outils mais également la stratégie, nécessaires à la sécurisation de l'après crise sanitaire et du financement de la société.

Ainsi les trois points suivants viennent à l'appui de ces travaux :

Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire :

Compte tenu de la situation actuelle très perturbée et de l'incertitude quant à la durée de la crise, DELTA DRONE souhaite se doter de toutes les possibilités de renforcer ses fonds propres pour soutenir si nécessaire son plan de développement. C'est dans cette

logique qu'une Assemblée générale extraordinaire a été anticipée.

L'avis de réunion a été publié le 20 mars 2020 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). La date prévue de tenue de cette AGE est fixée au 24 avril 2020 au siège social.

Au regard de la situation sanitaire actuelle et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant notamment adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées générales, la société a décidé de tenir cette dernière à huis clos.

Constitution d'un actionnariat de référence :

Le Groupe a signé le 27 mars 2020, un accord avec la société d'investissement européenne Ott Ventures, qui permet de doter Delta Drone d'un actionnaire de référence et de constituer ainsi un actionnariat solide, en plus de la participation déjà détenue par le management de l'entreprise.

Aux termes de cet accord, la société Ott Ventures a acquis auprès de DDrone Invest, filiale de Delta Drone, la totalité des 120 780 OCEANE qu'elle détenait. L'intégralité de ces OCEANE ont été converties par Ott Ventures en actions nouvelles Delta Drone, portant jouissance courante, lesquelles ont fait l'objet d'une admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sur la même ligne de cotation que les actions ordinaires existantes Delta Drone (Code ISIN : FR0011522168, code mnémonique : ALDR).

A l'issue de ces opérations, Ott Ventures détient environ 26% du capital de Delta Drone.

L'accord signé comporte également un volet industriel, avec la création dans les prochaines semaines d'une filiale commune, basée à Prague (République Tchèque), dont l'objet principal sera de commercialiser les solutions professionnelles de Delta Drone sur toute la zone de l'Europe de l'Est. Cette nouvelle entité bénéficiera en outre du support d'un réseau européen (Pays-Bas, Allemagne, Pologne, Grèce et Russie).

Obtention des moyens financiers nécessaires pour sécuriser l'avenir de la société :

Dans le contexte très particulier actuel, la capacité de la société à financer non seulement les désordres internes nés de la crise, mais également assurer son développement à venir, revêtent une importance vitale.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la signature en date du 7 avril 2020 d'un nouveau contrat de 10 M€ d'ORNAN, conclu avec la société américaine Yorkville Advisors. Ce contrat dotera Delta Drone des moyens financiers nécessaires à son développement et ainsi d'envisager avec sérénité son avenir.

Cette opération apparaît donc décisive pour piloter sans dommage les impacts encore mal connus de la crise sanitaire actuelle.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Note spécifique sur les Bons de souscription de parts créateur d'entreprise, les Bons de souscription d'actions et l'Attribution d'Actions Gratuites :**

Bons de souscription de parts créateur d'entreprise (BSPCE) :

Au 31 décembre 2019, plus aucun BSPCE n'est en circulation.

Bons de souscription d'Actions Fly-N-Sense :

Les 1 546 983 BSA émis à l'occasion de l'opération de prise de contrôle de la société Delta Drone Engineering (ex Fly-N-Sense) étaient exerçables jusqu'au 29 novembre 2017. Ils sont donc devenus caducs de plein droit.

Bons de souscription d'actions (BSA) :

Les BSA en circulation sont les suivants :

1) BSA « OCABSA octobre 2016 » :

Restent en circulation :

- Les BSA attachés à la tranche 8, soit 12 345 679 ;
- Les BSA attachés à la tranche 9, soit 22 058 823. Il est à noter que ces BSA sont cotés et fongibles avec les BSA Y.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2) BSA Y :

Les BSA Y, créés à l'occasion de l'opération mise en place en février 2019 et issus de l'exercice des BSA J, s'élèvent à 11 479 612 ;

3) BSA J :

Les BSA non exercés sont devenus complètement caducs en février 2020 ;

4) BSA ORNAN :

Les BSA attachés aux deux tranches d'ORNAN s'élèvent respectivement à 16 949 152 (création en décembre 2019) et 10 638 297 (création en janvier 2020).

Attribution d'Actions Gratuites en cours de création :

1) CA du 1er juillet 2019 :

7 554 459 actions ont été attribuées et seront créées le 1er juillet 2020 ;

2) CA du 18 novembre 2019 :

9 080 404 actions ont été attribuées et seront créées le 18 novembre 2020 ;

3) CA du 7 avril 2020 :

23 393 479 actions ont été attribuées et seront créées le 7 avril 2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	4 737 881	111 038
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 555 261	8 780
Installations générales agencements aménagements divers		2 904 588	175 721
Matériel de transport		314	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		206 348	3 133
	TOTAL	3 111 250	178 854
Autres participations		20 048 927	4 239 561
Autres titres immobilisés		475 000	475 000
Prêts, autres immobilisations financières		1 106 603	505 417
	TOTAL	21 630 530	5 219 978
	TOTAL GENERAL	33 034 922	5 518 650

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL	4 848 919	4 848 919
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 564 041	3 564 041
Installations générales agencements aménagements divers		2 741 329	2 741 329
Matériel de transport		314	314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		201 042	201 042
	TOTAL	2 942 685	2 942 685
Autres participations		23 644 990	23 644 990
Autres titres immobilisés		950 000	
Prêts, autres immobilisations financières		430 540	430 540
	TOTAL	24 075 530	24 075 530
	TOTAL GENERAL	35 431 174	35 431 174

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	4 380 720	104 706	4 485 426
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	142 997	57 480	200 477
Installations générales agencements aménagements divers		1 851 139	693 794	2 308 115
Matériel de transport		314		314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		178 365	23 323	193 248
	TOTAL	2 029 818	717 117	2 501 677
	TOTAL GENERAL	6 553 535	879 303	7 187 581

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	104 706				
Autres immob.incorporelles TOTAL	57 480				
Instal.générales agenc.aménag.divers	693 794				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 323				
Emballages récupérables et divers				18 421	
TOTAL	717 117			18 421	
TOTAL GENERAL	879 303			18 421	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	29 400	181 649	110 899	100 150

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	17 668	18 421	0		36 089
TOTAL	17 668	18 421			36 089

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	594 970		368 159		226 812
TOTAL	594 970		368 159		226 812

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	2 969 617				2 969 617
Sur immobilisations corporelles		33 495			33 495
Sur titres de participation	5 437 033	1 799 489	149 004		7 087 519
Sur autres immobilisations financières	913 832	354 611	913 816		354 627
Sur comptes clients	61 524	10 036	6 453		65 107
Autres provisions pour dépréciation	5 825	25 543	526		30 842
TOTAL	9 387 832	2 223 173	1 069 799		10 541 207
TOTAL GENERAL	10 000 471	2 241 594	1 437 958		10 804 108

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		10 036	6 453		
financières		2 179 644	1 063 346		
exceptionnelles		51 916	368 159		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 417 317	0	7 417 317
Autres immobilisations financières	430 540	233 333	197 207
Clients douteux ou litigieux	70 373	70 373	
Autres créances clients	1 263 534	1 263 534	
Personnel et comptes rattachés	3 723	3 723	
Taxe sur la valeur ajoutée	175 207	175 207	
Groupe et associés	3 072	3 072	
Débiteurs divers	62 854	62 854	
Charges constatées d'avance	300 432	300 432	
TOTAL	9 727 051	2 112 527	7 614 524

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 523 006	3 523 006		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 767	1 767		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	45 674	45 674		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 037 228	1 037 228		
Personnel et comptes rattachés	160 030	160 030		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 350	213 350		
Taxe sur la valeur ajoutée	215 856	215 856		
Autres impôts taxes et assimilés	58 865	58 865		
Groupe et associés	663	663		
Autres dettes	4 246	4 246		
TOTAL	5 260 686	5 260 686		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	262 942			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Nombre d'actions 31/12/2018	0.1000	88 169 880			88 169 880
Conversion OC-3ème contrat	0.1000		76 121 103		76 121 103
Exercice BSA - 2ème contrat	0.1000		16 703 199		16 703 199
Actions gratuites attribuées	0.1000		2 805 061		2 805 061
Conversion OCEANE	0.1000		10 200 000		10 200 000

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 193 999 243 actions de 0.01 euro de nominal.

Il est rappelé que la société a opté, lors de la réalisation des opérations d'augmentation de capital, pour la méthode préférentielle consistant en l'imputation des frais engagés pour lesdites opérations sur la prime d'émission constatée.

D'autre part, en date du 18 novembre 2019, l'Assemblée Générale des associés a décidé de réduire le capital social par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 0.10 € à 0.01€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	5 401	100.00
Total général	5 401	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			4843518	4843518
Total 1			4843518	4843518
Total général				4843518
Dont inscrit au compte 203 du bilan				4843518

Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte.

Ils sont constatés à l'actif lorsqu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des projets en vue de leur mise en service ;
- L'intention d'achever les projets concernés en vue de leur utilisation ;
- La capacité à utiliser les projets développés ;
- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, en générant des avantages économiques futurs probables ;
- La société dispose de la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables aux projets en cours de développement.

L'ensemble des dépenses engagées constitue exclusivement des frais de développement par opposition aux frais de recherche fondamentale.

L'enregistrement des frais à l'actif se fait sur la base des coûts directs de chaque projet, auxquels s'ajoute une quote-part de frais généraux évaluée comme le rapport entre les frais généraux et la somme des coûts de l'entreprise.

Cette quote-part est calculée en fin d'année pour application sur l'exercice suivant.

Les frais de recherche et de développement sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Seuls les frais engagés au titre de développements effectués dans le cadre de la mise au point du système DDCIS ont une valeur supérieure à 0, les anciens projets ne répondant plus aux critères d'activation ont été ramenés à une valeur nette égale à 0.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Mali de fusion Uasci 2013			2 006 110	2 006 110	2 006 110
Total			2 006 110	2 006 110	2 006 110

Le fonds de commerce, correspond au mali de fusion d'Uasci constaté en 2013, est déprécié à 100% depuis l'exercice 2014.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concessions et droits similaires	17 847	6.47
Logiciels	55 790	77.23

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais accessoires à l'acquisition des titres immobilisés font l'objet d'une activation en immobilisations financières et sont amortis par voie d'amortissements dérogatoires, prorata temporis, sur une durée de 5 ans. Au 31 décembre 2019, le montant des frais accessoires nets d'amortissement dérogatoires s'élèvent à 61 030 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Ainsi, les Bons de Souscription d'Actions acquis en 2017 et afférents aux contrats d'OCABSA de décembre 2014 et de mai 2015, inscrit dans les comptes pour un montant de 233 333 euros après sortie des BSA devenus caducs, ont fait l'objet d'une dépréciation de 87 500 euros.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances douteuses ont toutes fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	42 549
Créances clients et comptes rattachés	1 023 562
Autres créances	29 662
Disponibilités	20
Total	1 095 793

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 767
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 534
Dettes fiscales et sociales	266 856
Autres dettes	2 874
Total	935 031

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	300 432
Total	300 432

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
29 400	181 649	110 899	100 150

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	16 227 611		
Créances rattachées à des participations	7 417 317		
Créances clients et comptes rattachés	1 023 562		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	663 534		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	14 058 740
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	14 058 740
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	14 058 740
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	6 785 372-
Variation des primes, réserves, report à nouveau	4 885 290
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	18 421
Autres variations	3 143 771
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	15 320 850
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 262 110
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 262 110

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	25
Employés	1
Total	26

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 242 921	1 113 754

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 63 100 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 43 000 € ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 20 100 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	265 778
Total	265 778

Le fonds de commerce a été donné en garantie d'un emprunt :

- Emprunt CERA : 252 000 euros le 31 décembre 2013

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Avals cautions accordés	38 173
Emprunt convertible en actions	3 523 006
Total	3 561 179

Les cautions reçues s'élèvent à 151 200 euros et correspondent à :

- Une caution Bpi France pour 60% de l'emprunt CERA de 252 000 €

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			706 211		706 211
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			238 888		238 888
- dotations de l'exercice			148 644		148 644
Total			387 532		387 532
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			318 711		318 711
- exercice			172 334		172 334
Total			491 045		491 045
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			181 562		181 562
- entre 1 et 5 ans			185 323		185 323
Total			366 885		366 885
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			7 061		7 061
Total			7 061		7 061

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont estimés à partir d'un calcul actuariel conforme à la recommandation CNC 2003-R.01. Ces engagements s'élèvent à 122 280 €.

Ils correspondent à la valeur probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chacun de ses salariés. Le calcul des droits à la retraite par les salariés est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur.

La société n'a pas d'autres engagements significatifs en matière sociale.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Delta Drone	SA	2 031 616	Dardilly

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- SAS MTSI
- SAS Hydrogéosphère
- SAS Aer'Ness
- SAS Delta Drone Engineering
- SAS Techni Drone
- SAS Pixiel
- SAS Delta Drone Expert (ex Agrofly France)
- SAS D-Drone Invest France
- SAS Aer'Ness Event
- SAS Aer'Ness Interim
- SAS Aer'Ness Training (ex Ecole Française du Drone)
- Delta Drone Maroc
- DSL Africa
- Delta Drone South Africa
- Delta Drone Côte d'Ivoire
- Rocket Mine Ghana
- Rocket Mine South Africa
- SARL Aerness Sud Security (ex-AFS)
- SAS ATM Group SRA
- SAS ATM Group Secutite
- SAS ATM Group Accueil
- SAS AFM
- SAS Drone Protect System
- AERO 41
- SAS Ergasia Campus
- SAS DPS
- SARL ASF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits cessions éléments actifs	42 760	77501000
- Produits cessions éléments financiers	589 468	77560000
- Reprise provisions pour litiges	368 159	78750000
Total	1 000 387	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	624	67120000
- Autres charges exceptionnelles	246 162	67180000
- VNC éléments actifs cédés	102 162	67500000
- VNC éléments actifs financiers cédés	1 708 763	67560000
- Dotation amortissements exceptionnels	33 495	68710000
- Dotation amortissements dérogatoires	18 421	68750000
Total	2 109 627	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	26 760
Prise en charge assurance	22 008
Prise en charges de formation	5 341
IJSS	1 816
Refacturation intragroupe	852 969
Total	908 894